

Préface

Responsabilités

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) est chargé au premier chef de la promotion et de la protection des intérêts du Canada à l'étranger ainsi que de la conduite des relations du Canada avec les autres pays. Ses principales fonctions sont les suivantes : représenter efficacement le Canada à l'étranger et auprès d'organisations internationales par des relations étroites, des communications et des négociations avec d'autres gouvernements et organisations; évaluer les renseignements de nature politique, économique ou autre, susceptibles d'influer sur les intérêts du Canada; conseiller le gouvernement, souvent avec la collaboration des autres ministères, concernant la formulation et la mise en oeuvre de politiques et de programmes ayant une portée internationale; coordonner le volet extérieur et la mise en oeuvre des politiques nationales en matière de promotion des exportations, de défense et de sécurité, d'aide au développement, et d'échanges culturels et scientifiques; montrer le caractère bilingue et multiculturel de la société canadienne aux autres peuples; et protéger les citoyens canadiens à l'étranger et leur venir en aide.